

la bibliothèque d'après

EMPRUNT

Vous souhaitez emprunter un livre ? Voici la marche à suivre.

1. Remplir la fiche à disposition qui se trouve sur la bibliothèque :
 - avec le titre de l'ouvrage que vous allez emprunter
 - votre nom
 - votre téléphone
 - votre email
 - la date de l'emprunt

Un coin lecture est à disposition si vous souhaitez consulter sur place.

2. Vous pouvez repartir avec le(s) livre(s) ou document(s) ou profitez de notre coin lecture.

Un délai maximal de 2 mois de prêt est à respecter pour permettre à toutes et tous d'emprunter des ouvrages. Nous vous relancerons si ce délai est dépassé.

Si après relance, le livre ou document n'est pas retourné, nous nous réservons le droit de vous facturer le prix du livre ou document emprunté.

Merci de replacer le livre ou document à l'endroit où vous l'avez trouvé pour permettre au prochain-es lecteur/trices d'en profiter. Aucune participation financière n'est demandée afin que toutes et tous puissent profiter de ce service. C'est pourquoi nous vous demandons de retourner le livre dans l'état où vous l'avez emprunté afin que le plus grand nombre puissent en profiter !

RETOUR

1. Remplir la fiche de prêt avec la date à laquelle vous retournez le livre ou document.
2. Déposer le(s) livre(s) ou document(s) dans le casier : **RETOURS**.

Vous souhaitez prolonger la durée du prêt des livres, souhaitez mettre des livres à disposition ou avez une question ? Merci de contacter : info@apres-ge.ch

Bonne lecture !